



## PROGRAMME DE RACHAT DE TITRES

(Programme adopté par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 17 avril 2019)

### Déclaration des transactions sur actions propres Période du 02 Sept au 06 Sept 2019

Emetteur : VINCI S.A. (LEI : 213800WFQ334R8UXUG83)  
Catégories de titres : actions ordinaires (ISIN : FR 0000 12548 6)  
Descriptif du programme déposé le 13 mars 2019 auprès de l'AMF

#### I-Achats réalisés au cours de la période :

1	2	3	4	5	6
Dates des transactions	Nombres de titres achetés (*)	Prix moyens unitaires pondérés des transactions (en €)	Montants des transactions (en €)	Objectif du Rachat	Marché
02/09/19	NEANT	-	-	-	-
03/09/19	NEANT	-	-	-	-
04/09/19	153 309	98.8299	15 151 515.15	Couverture de plans d'épargne et d'actionnariat salarié	Gré à gré
05/09/19	NEANT	-	-	-	-
06/09/19	NEANT	-	-	-	-
Totaux des colonnes 2 et 4, et prix moyen unitaire pondéré des achats de la période (colonne 3)	153 309	-	15 151 515.15	-	-

(\*) Y compris les titres acquis par l'intermédiaire d'un produit dérivé, mais compte non tenu des opérations réalisées dans le cadre de l'exécution d'un contrat de liquidité.



## PROGRAMME DE RACHAT DE TITRES

(Programme adopté par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 17 avril 2019)

### Déclaration des transactions sur actions propres Période du 09 Sept au 13 Sept 2019

Emetteur : VINCI S.A. (LEI : 213800WFQ334R8UXUG83)  
Catégories de titres : actions ordinaires (ISIN : FR 0000 12548 6)  
Descriptif du programme déposé le 13 mars 2019 auprès de l'AMF

#### I-Achats réalisés au cours de la période :

1	2	3	4	5	6
Dates des transactions	Nombres de titres achetés (*)	Prix moyens unitaires pondérés des transactions (en €)	Montants des transactions (en €)	Objectif du Rachat	Marché
09/09/19	NEANT	-	-	-	-
10/09/19	NEANT	-	-	-	-
11/09/19	154 019	98.3743	15 151 515.15	Couverture de plans d'épargne et d'actionnariat salarié	Gré à gré
12/09/19	NEANT	-	-	-	-
13/09/19	NEANT	-	-	-	-
Totaux des colonnes 2 et 4, et prix moyen unitaire pondéré des achats de la période (colonne 3)	154 019	-	15 151 515.15	-	-

(\*) Y compris les titres acquis par l'intermédiaire d'un produit dérivé, mais compte non tenu des opérations réalisées dans le cadre de l'exécution d'un contrat de liquidité.